

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Automne 2023

POL 4470-40
Introduction à l'économie politique des relations internationales
[Jeudi, 14h00 – 17h00]

Chargé de cours : Éric Boulanger
Courriel : boulanger.eric@uqam.ca
Disponibilité : jeudi, 11h30 à 13h00
Bureau : R-3515

Descriptif du cours

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

Objectifs du cours

- Introduction aux débats entourant la définition du champ des relations économiques internationales.
- Analyse des tendances et évolutions de l'économie mondiale et des relations économiques internationales de la période mercantiliste à nos jours.
- Présentation des théories et méthodes d'analyse en économie politique des relations internationales.
- Introduction à la recherche et à l'analyse en économie politique internationale.

Démarche méthodologique

Le cours s'inscrit dans une perspective institutionnaliste. Notre démarche consistera à voir comment s'est construit l'économie politique des relations internationales au cours des trois grandes périodes

historiques qui se sont succédées depuis les débuts de l'internationalisation, soit la période mercantiliste, la période de l'interdépendance (1) Pax Britannica et (2) coopération institutionnalisée et la période actuelle, dite de la mondialisation (globalisation). Pour chacune des périodes, nous présenterons les faits stylisés, les cadres institutionnels et les débats théoriques.

Matériel pédagogique

Un recueil de textes est disponible à la Coop BERRI-UQAM, son achat est obligatoire pour suivre ce cours. Les lectures associées à chacun des cours sont vivement recommandées en vue d'obtenir un bon résultat.

Le recueil de textes n'est pas le même que les années précédentes. Il est préférable de ne pas utiliser une copie d'une année antérieure (2019, 2021 ou 2022) même si plusieurs textes se retrouvent dans le recueil de cette session. La Coop offre une version en papier et une autre en format PDF.

Des lectures additionnelles et le document « directives pour le travail pratique » sont disponibles dans Moodle.

Examens et travail pratique (pour les détails et instructions, voir ci-dessous)

Pondération et échéances :

<i>Pondération</i>	<i>Échéances</i>
Examen intra « take-home » — 30 points	À rendre le 2 novembre en classe ou avant 17h00
Examen final en classe — 30 points	Jeudi 14 décembre
Travail pratique — 40 points	À rendre le 7 décembre en classe ou avant 17h00

Plan du cours

7 septembre 2023

- Introduction à la matière et présentation des procédures d'évaluation

Lectures :

Gerard Kébabdjian, « L'objet international dans la théorie économique », *Annuaire français de relations internationales*, vol. IV, 2003, p. 66-83.

Medhi Abbas, « L'économie politique internationale entre théories et histoire », *Recherches internationales*, n° 88, octobre-décembre 2010, p. 47-72.

Jean-Marc Daniel, *Petite histoire iconoclaste des idées économiques*, Paris, Agora, 2016 p. 9-17 [« Introduction »].

PARTIE I — LES GRANDES APPROCHES THEORIQUES EN ECONOMIE POLITIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET LEUR CONTEXTE HISTORIQUE

14 et 21 septembre

- Le capitalisme et la révolution industrielle ; le mercantilisme et le nationalisme économique.

Lectures :

Philippe Norel, *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004, p. 272-300 [chapitre 7 : « Stratégies économiques des États-nations »].

Pierre Deyon, « Problèmes et interprétations », *Le mercantilisme*, Paris, Flammarion, 1953, p. 73-89.

Friedrich List, *Le système national d'économie politique*, Paris, Gallimard, 1998 [1957], chapitre 1 « L'économie politique et l'économie cosmopolite » p. 233-249 ; chapitre 2 « La théorie des forces productives et la théorie de la valeur » p. 249-266 ; chapitre 16 « La douane envisagée comme moyen puissant de créer et d'affermir l'industrie manufacturière d'un pays », p. 436-444.

28 septembre et 5 octobre

- Le libéralisme et la *Pax Britannica* : l'étalon-or, le libre-échange et l'équilibre des puissances

Lectures :

Michel Rainelli, « Les théories du commerce mondial », *Cahiers français*, n° 299, novembre-décembre, 2000, p. 3-8.

Bernard Lassudrie-Duchêne et Deniz Ünal-Kesenci, « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », dans CEPII, *L'économie mondiale 2002*, La Découverte, Paris, 2001, p. 90-104.

Maurice Niveau et Yves Crozet, *Histoire des faits économiques contemporains*, Paris, P.U.F., 2008, p. 353-387 [chapitre 1 « L'Étalon or international : mythes et réalités du XIX^e siècle »].

Wilhelm Röpke, *L'économie mondiale aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Droz, 1959, p. 11-27 [chapitre 1 : « L'économie mondiale jusqu'en 1914 »].

Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1994, p. 31-48 [Chapitre 2 : « Le libre échange connut-il un âge d'or en Europe ? »], p. 49-65 [Chapitre 3 : « Le libre échange était-il pratiqué dans le reste du monde ? »], p. 66-81 [Chapitre 4 : « L'impact du protectionnisme fut-il toujours négatif ? »].

12 octobre

- Le marxisme, les théories de l'impérialisme et l'ère des rivalités impérialistes

Lectures :

Eric J. Hobsbawm, *L'ère des empires 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989, pp. 77-113 [chapitre 3 : « L'ère des empires »].

Matthew C. Klein et Michael Pettis, *Trade Wars are Class Wars : How Rising Inequality Distorts the Global Economy and Threatens International Peace*, New Haven, Yale University Press, 2020, p. 1-7.

PARTIE II — L'EFFONDREMENT DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE ET DE LA PAX BRITANNICA

19 octobre

- La désintégration de l'économie mondiale, les réparations de guerre et l'inflation, l'émergence des blocs économiques et la Grande Dépression.

Lectures :

Pierre Bezbakh, « Les controverses autour de la Grande dépression », *Problèmes économiques*, n° 3054, novembre 2012, p. 39-47. **Cet article n'est pas dans le recueil de textes. Disponible en ligne : https://www.academia.edu/38179272/Comprendre_les_crisis_economiques**

Charles Kindleberger, *La Grande crise mondiale 1929-1939*, Paris, Economica, 1988, p. 16-28 [« Introduction »] et p. 296-314 [chapitre 14 : « Une explication de la crise de 1929 »].

26 octobre — semaine de lecture, pas de cours

PARTIE III — DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS A LA MONDIALISATION

2 novembre

- Introduction aux institutions de Bretton Woods, à la théorie de la stabilité hégémonique et aux régimes internationaux.

Lectures :

Robert Gilpin, « The Rise of American Hegemony », dans Patrick Karl O'Brien et Armand Clesse (dir.), *Two Hegemonies: Britain 1846-1914 and the United States 1941-2001*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2002, p. 165-182.

Jean Denizet, « Keynes en 1943 : négociateur et prophète » dans Michel Zerbato *et al.*, *Keynesianisme et sortie de crise. Keynes contre le libéralisme ?* Paris, Dunod, 1987, p. 177-191.

Barry Eichengreen et Peter B. Kenen, « L'organisation de l'économie internationale depuis Bretton Woods : un panorama », *Économie internationale*, CEPII, n° 59, 1994, p. 11-54.

9 et 16 novembre

- Le système commercial international : du GATT à l'OMC et les accords commerciaux

Lectures :

Herman van der Wee, *Histoire économique mondiale, 1945-1990*, Louvain-la Neuve, Academia-Duculot, 1990, p. 292-325 [chapitre 9 : « La libéralisation du commerce international après la Seconde Guerre mondiale »].

Mehdi Abbas, « L'OMC et l'acte III de la globalisation. Une nouvelle économie politique internationale du système commercial multilatéral ? », *Note de travail EDDEN* n° 1, 2013, 18 p.

Mehdi Abbas, « Du lancement du Programme de Doha pour le développement au report de la douzième conférence ministérielle de l'OMC, quelle coopération commerciale multilatérale ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 125, 2022/1, p. 143-151.

Paul R. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 1997, p. 117-125 [chapitre 7 « Ce que tout étudiant doit savoir sur le commerce international »] et p. 195-215 [« Le libre-échange est-il dépassé ? »].

Christian Deblock, « Les nouveaux accords commerciaux régionaux », *Revue québécoise de droit international*, décembre 2021, p. 323-338.

Jean-Baptiste Velut, « Le commerce international, nouveau théâtre des conflits géostratégiques », *Revue Défense Nationale*, vol. 862, n° 7, 2023, p. 58-64.

23 novembre

- Le système monétaire international : de la domination du dollar américain au « flottement » des monnaies et les crises financières à l'ère de la mondialisation

Lectures :

Michel Aglietta, « La gouvernance du système monétaire international », *Regards croisés sur l'économie*, n° 3, 2008, p. 276-285.

Michel Aglietta, *La crise. Pourquoi en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?* Paris, Michalon, 2008, p. 21-44, [Chapitre 3 : « Quelles sont les caractéristiques de cette crise ? »] et [chapitre 4 : « Comment la crise s'est-elle déclenchée ? »].

Amina Lahèche-Revil, « Les régimes de change » dans *L'économie mondiale 2000*, Paris, La Découverte / CEPII, 1999, p. 93-103.

30 novembre

- La mondialisation financière : les flux financiers et la stabilité de l'économie mondiale à l'ère de la compétitivité

Lectures :

Sans auteur, « Une brève histoire de la finance : entre déréglementation et mondialisation », *Problèmes économiques*, n° 2963, janvier 2009, p. 8-13

Christian Chavagneux et Ronen Palan, *Les paradis fiscaux*, Paris, La Découverte, 2017, p. 7-26 [Chapitre 1 « Au cœur de la mondialisation »].

Dani Rodrik, « Rééquilibrer la mondialisation », *Esprit*, n° 3, mars 2022, p. 37-47.

7 décembre

- Les firmes multinationales : les vecteurs du commerce international et de la mondialisation

Lectures :

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? », *Politique étrangère*, n° 3, 2010, p. 553-563.

Michèle Rioux, « Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux », dans Mathieu Arès et Éric Boulanger (dir.), *L'investissement et la nouvelle économie mondiale*, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. 41-82.

Lionel Fontagné et Farid Toubal, « Mesurer l'activité des entreprises multinationales », dans *Investissement direct étranger et performances des entreprises*, Rapport du Conseil d'analyse économique, n° 89, 2010, p. 11-28.

Corinne Vadcar, « La reconfiguration des chaînes de valeur mondiales à la lumière de la guerre commerciale sino-américaine et de la pandémie mondiale », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XXII, 2021, p. 617-632.

14 décembre

- Examen final en classe

Évaluations

LE TRAVAIL PRATIQUE

Un travail pratique (40 points) : à rendre le 7 décembre avant 17h00. Les modalités de remise du travail seront précisées plus tard.

Le travail pratique se fait en équipe de trois personnes (peu importe la taille de l'équipe, les exigences en terme de contenu et de nombre de page demeurent les mêmes pour tous).

Les directives détaillées pour le TP sont dans le fichier « Travaux pratiques » dans Moodle. Il est important de le consulter

Les objectifs du TP sont les suivants :

1. Initiation à l'analyse des données statistiques (recherche, classement, traitement, mise en forme) ;
2. Initiation à la recherche de sources documentaires et statistiques (bibliographie, synthèse et analyse de documents) ;
3. Initiation à la rédaction d'un rapport de recherche.

Pour ce travail, il vous sera demandé de faire un jeu de rôle : vous êtes conseiller auprès d'un ministère ou d'une agence gouvernementale et on vous demande un rapport synthèse sur une question particulière touchant l'économie politique internationale.

Vous aurez à traiter l'un des trois sujets suivants :

1. Quelle intégration économique pour le **Canada et le Québec ?**
2. Les pays développés et la mondialisation. Choisir un pays parmi les deux suivants : **l'Italie ou l'Australie**
3. Pays émergents et la reconfiguration de l'économie mondiale. Choisir un pays parmi les deux suivants : **la Chine ou l'Afrique du Sud**

Attention ! Pour chacun des sujets, vous aurez une série de questions auxquelles il faut impérativement répondre. Ces questions ainsi que les directives se retrouvent dans le document « travaux pratiques » disponible dans Moodle.

Politique de retard pour le travail pratique. Si le travail est remis le lendemain (vendredi) avant 17h00, il y aura une pénalité de 15 %. Aucun examen ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre examen.

LES EXAMENS :

1) Un examen intra à faire à la maison (30 points) : à rendre en classe le 2 novembre ou avant 17h00.

L'étudiant(e) aura à répondre à deux questions sur quatre (deux blocs de deux questions). Les questions seront remises une semaine avant la semaine de lecture. Vous aurez donc deux semaines pour rédiger les réponses.

Vous aurez besoin de vos notes de cours et du recueil de textes pour répondre aux questions. Vous pourrez aussi trouver de nombreux ouvrages et articles à la bibliothèque de l'UQAM. Vous pouvez également utiliser les textes dans Moodle.

Vous devez référer vos sources en notes de bas de page ou dans le texte [ex. : (Arès 2009 : 3)]. Il est toujours important de référencer la page, pas seulement le nom de l'auteur et la date. N'oubliez pas de faire une bibliographie.

Des directives additionnelles et détaillées apparaîtront sur le questionnaire de l'examen.

Politique de retard pour l'examen intra. Si l'examen est remis le lendemain (vendredi) avant 17h00, il y aura une pénalité de 15 %. Aucun examen ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre examen.

2) Un examen final (30 points) à faire en classe, 14 décembre.

L'examen comporte deux parties :

Dans la première partie (70 points sur 100), l'étudiant(e) aura à répondre à deux questions sur quatre.

Vous pourrez utiliser vos notes de cours et le recueil de textes pour répondre aux questions et aucune autre référence.

→ Attention, certaines versions numériques du recueil de textes ne sont pas imprimables.

La deuxième partie (30 points sur 100) porte sur une étude de cas et se fait l'avance à la maison. Il y aura une question obligatoire distribuée une semaine à l'avance ; vous rédigez votre réponse et la rendez le jour de remise de la première partie de l'examen. Vous ne pourrez pas remettre votre réponse une fois votre examen terminé.

Conseils et directives préalables à l'élaboration de vos travaux

Attention ! Tous les conseils et directives qui vous sont donnés dans le fichier « Travaux pratiques » seront considérés comme acquis. Le non-respect des consignes sera de votre responsabilité. Ce cours demande une grande rigueur méthodologique. Cela implique de faire un effort : des points vont être donnés pour la forme de votre travail et votre examen maison.

Un rappel amical :

1. La lecture des textes est fondamentale. C'est la seule manière d'approfondir la matière et, surtout, de développer vos outils d'analyse et vos arguments. Mon rôle est de vous ouvrir la route et de vous soutenir dans votre cheminement.
2. Prenez l'habitude de prendre des notes. Les notes laissent des traces, et surtout, on mémorise ainsi davantage la matière. La méthode est ancestrale mais est toujours aussi efficace !

Avertissement final

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant(e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Il est très rare que nous passions à côté de ce type de cas. Il en ressort de votre honnêteté intellectuelle. Citez vos sources ! De la même manière, le travail est toujours payant. Il m'est arrivé de corriger des travaux où 80 % d'une réponse était constituée d'une citation issue d'un site Internet. Le « copier-coller » est assez peu apprécié. Apprenez à développer **vos** réponses tout en restant clair. La citation doit étayer votre argumentation et non pas la remplacer. Appropriiez-vous les connaissances, mais ne volez pas les idées des autres.

Soyez méticuleux (et critiques) dans le choix des sources Internet : on trouve de tout et souvent n'importe quoi sur le Web. Les sites d'institutions (FMI, OMC, BM, ministères...) et les sources universitaires (départements d'universités, groupes de recherche, revues spécialisées...) seront priorisées.

Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

Pour vous aider dans la préparation, la recherche et la rédaction de vos travaux universitaires, la bibliothèque de l'UQAM offre le service **Infosphère**. Il est très utile. N'hésitez pas à le consulter : <http://www.infosphere.uqam.ca>

Courte bibliographie d'ouvrages portant sur l'économie politique internationale

Livres plus faciles à aborder, pour les néophytes :

Aglietta, Michel (2008), *La Crise. Comment en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?* Paris, Michalon. 125 p.

Badie, Bertrand et Michel Foucher (2017), *Vers un monde néo-national ?* Paris, CNRS éditions, 208 p.

Bellone, Flora et Raphaël Chiappini (2016), *La compétitivité des pays*, Paris, La Découverte, 128 p.

Berger, Suzanne (2006), *Made in monde : les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Paris, Seuil, 384 p.

Berger, Suzanne (2003), *Notre première mondialisation: leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 95 p.

Boulanger, Éric, Éric Mottet et Michèle Rioux (dir.) (2019), *Mondialisation et connectivité : les enjeux du commerce, de l'investissement et du travail au 21^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 417 p.

Bourguignon, François (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Paris, Le Seuil et La République des Idées, 106 p.

CEPII (2022), *L'économie mondiale 2023*, Paris, La Découverte, 128 p.

CEPII (2023), *L'économie mondiale 2024*, Paris, La Découverte, 128 p. (septembre)

Cohen, Daniel (2017), *Le Monde est clos et le désir infini*, Paris, Le Livre de Poche, 224 p.

Cohen, Daniel (2010), *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris, Flammarion, 167 p.

Deblock, Christian et Michèle Rioux (2013), *De la nationalisation du monde à la globalisation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 76 p.

Delas, Olivier (dir.) (2020), *Relations commerciales internationales : l'Union européenne et l'Amérique du Nord à l'heure de la Nouvelle Route de la Soie*, Bruxelles, Bruylant, 562 p.

Friedman, Thomas L. (2006), *La Terre est plate : une brève histoire du XXI^e siècle*, Paris, Saint-Simon, 488 p.

Gerstle, Gary (2022), *The Rise and Fall of the Neoliberal Order: America and the World in the Free Market Era*, Oxford, Oxford University Press, 336 p.

Guenole, Thomas (2016), *La mondialisation malheureuse*, Paris, Éditions First, 300 p.

Helleiner, Eric (2021), *The Neomercantilists: A Global Intellectual History*, Ithaca, Cornell University Press, 414 p.

Krugman Paul (2013 [2012]), *Sortez-nous de cette crise... Maintenant!* Paris, Flammarion, 284 p.

Laïdi, Ali (2016), *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 805 p.

Michalet, Charles-Albert (2009), *Mondialisation, la grande rupture*, Paris, La Découverte, 168 p.

Michalet, Charles-Albert (2004), *Qu'est-ce que la mondialisation?* Paris, La Découverte, 210 p.

Moreau-Defarges, Philippe (2016), *La mondialisation*, Paris, P.U.F. (coll. Que sais-je), 10^e édition, 128 p.

- Paquin, Stéphane (2021), *Introduction à l'économie politique internationale*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- Plihon, Dominique (2017), *Les taux de change*, Paris La Découverte, 7^e édition, 127 p.
- Plihon, Dominique (2016), *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte, 4^e édition, 128 p.
- Sapir, Jacques (2022), *Le protectionnisme*, Paris, Que-sais-je ?, 128 p .
- Sapir, Jacques (2021), *La démondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 403 p.
- Stiglitz, Joseph E (2015), *The Great Divide: Unequal Societies and What We Can Do About*, New York, W.W. Norton & Company, 428 p.
- Strange Susan (2011 [1996]), *Le retrait de l'État : la dispersion du pouvoir dans l'économie mondiale*, Paris, Temps Présent, 346 p. (Traduction de *The Retreat of the State. Diffusion of Power in the World Economy*).
- Veltz, Pierre (2017), *La Société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, Paris, Le Seuil, 128 p.
- Wallerstein, Immanuel (2006 [2004]), *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte, 182 p.

Livres plus complexes

- Aglietta, Michel, Guo Bai et Camille Macaire (2022), *La course à la suprématie monétaire mondiale à l'épreuve de la rivalité sino-américaine*, Paris, Odile Jacob, 304 p.
- Aglietta, Michel et Thomas Brand (2013), *Un new deal pour l'Europe : croissance, euro, compétitivité*, Paris, Odile Jacob, 305 p.
- Bairoch, Paul (2005), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 294 p.
- Bastidon Gilles (2010), *Histoire de la globalisation financière: essor, crises et perspectives des marchés financiers internationaux*, Paris, Armand Colin, 376 p.
- Bhagwati, Jagdish (2010), *Plaidoyer pour la mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 366 p.
- Blyth, Mark (2013), *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, Oxford, Oxford University Press, 322 p.
- Boyer, Robert (2011), *Les financiers détruiront-ils le capitalisme?* Paris, Economica, 240 p.
- Brunelle, Dorval (2003), *La dérive globale*, Montréal, Boréal, 221p.
- Chavagneux, Christian (2014) *La capture : où l'on verra comment les intérêts financiers ont pris le pas sur l'intérêt général et comment mettre fin à cette situation*, Paris, La Découverte, 136 p.
- Chavagneux, Christian (2011), *Une brève histoire des crises financières : des tulipes aux subprimes*, Paris, La Découverte, 264 p.
- Chen Weitseng (dir.) (2017), *The Beijing Consensus? How China Has Changed Western Ideas of Law and Economic Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 346 p.
- Cooley, Alexander et Daniel Nexon (2020), *Exit from Hegemony : The Unravelling of the American Global Order*, Oxford, Oxford University Press, 280 p.
- Cox, Robert W. (1987), *Production, Power, and World Order: Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press.

- Eichengreen, Barry (2011), *Un privilège exorbitant: le déclin du dollar et l'avenir du système monétaire international*, Paris, Odile Jacob, 280p.
- Eichengreen, Barry (1997), *L'expansion du capital. Une histoire du système monétaire international*, Paris, L'Harmattan, 276 p.
- Friedman, Rebekka, Kevork Oskanian et Ramon Pacheco Pardo (dir.) (2013), *After Liberalism?: The Future of Liberalism in International Relations*, Londres, Palgrave Macmillan, 311 p.
- Fukuyama, Francis (2022), *Liberalism and Its Discontents*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 178 p.
- Galbraith, John Kenneth (2007), *Économie hétérodoxe*, Paris, Seuil, 1200 p.
- Gilpin, Robert (2003), *Global Political Economy: Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University Press, 423 p.
- Gilpin, Robert (1987), *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 449 p.
- Graeber, David (2013), *Dette. 5000 ans d'histoire*, Paris, Éditions Les liens qui libèrent, 625 p.
- Greenfeld, Liah (2001), *The Spirit of Capitalism : Nationalism and Economic Growth*, Cambridge, Harvard University Press, 541 p.
- Irwin, Douglas (2020), *Free Trade Under Fire*, Princeton, Princeton University Press, 5^e édition, 352 p.
- Irwin, Douglas A. (2017), *Clashing over Commerce: A History of US Trade Policy*, Chicago, The University of Chicago Press, 860 p.
- Jones, Kent (2021), *Populism and Trade : The Challenge to the Global Trading System*, Oxford, Oxford University Press, 255 p.
- Keohane, Robert O. (2015 [2005]), *Après l'hégémonie : coopération et désaccord dans l'économie politique internationale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 417 p.
- Keohane, Robert O. et Joseph Nye (2001), *Power and Interdependence*, New York, Longman, 3^e édition, 334 p.
- Kindleberger, Charles (1988), *La grande crise mondiale 1929-1939*, Paris, Economica, 366 p.
- Matthew C. Klein et Michael Pettis (2020), *Trade Wars are Class Wars : How Rising Inequality Distorts the Global Economy and Threatens International Peace*, New Haven Yale University Press, 269 p.
- Krugman, Paul (2014 [2009]), *Pourquoi les crises reviennent toujours*, Paris, Points, 256 p.
- Krugman, Paul (2000), *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 218 p.
- Magnuson, William, (2022), *For Profit: A History of Corporations*, New York, Basic Books, 368 p.
- Norel, Philippe (2004), *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, 592 p.
- Patnaik, Utsa et Prabhat Patnaik (2021), *Capital and Imperialism: Theory, History, and the Present*, New York, Monthly Review Press, 424 p.
- Paquin, Stéphane (2013), *Théories de l'économie politique internationale : cultures scientifiques et hégémonie américaine*, Paris, Presses de Science Po, 359 p.
- Piketty, Thomas (2015), *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 976 p.

- Polanyi, Karl (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p.
- Rodrik, Dani (2012), *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, New York, W.W. Norton & Company, 346 p.
- Slobodian, Quinn (2018), *Globalist: the End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Harvard University Press, 381 p.
- Smith, John (2016), *Imperialism in the Twenty-First Century: Globalization, Super-Exploitation, and Capitalism's Final Crisis*, New York, Monthly Review Press, 384 p.
- Stiglitz, Joseph E (2015), *The Great Divide : Unequal Societies and What We Can Do About*, New York, W.W. Norton & Company, 428 p.
- Stiglitz, Joseph E. (2010), *Le triomphe de la cupidité*. Paris, LLL/Les Liens qui libèrent, 473 p.
- Stiglitz, Joseph E. (2008), *Un autre monde : contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard. 563 p.
- Susan Strange et John M. Stopford (1991), *Rival States, Rival Firms*, Cambridge, Cambridge University Press, 321 p.
- Suwandi, Intan (2019), *Value Chains: The New Economic Imperialism*, New York, Monthly Review Press, 224 p.
- Tooze, Adam (2018), *Crashed. Comment une décennie de crise financière a changé le monde*, Paris, Les Belles Lettres, 766 p.

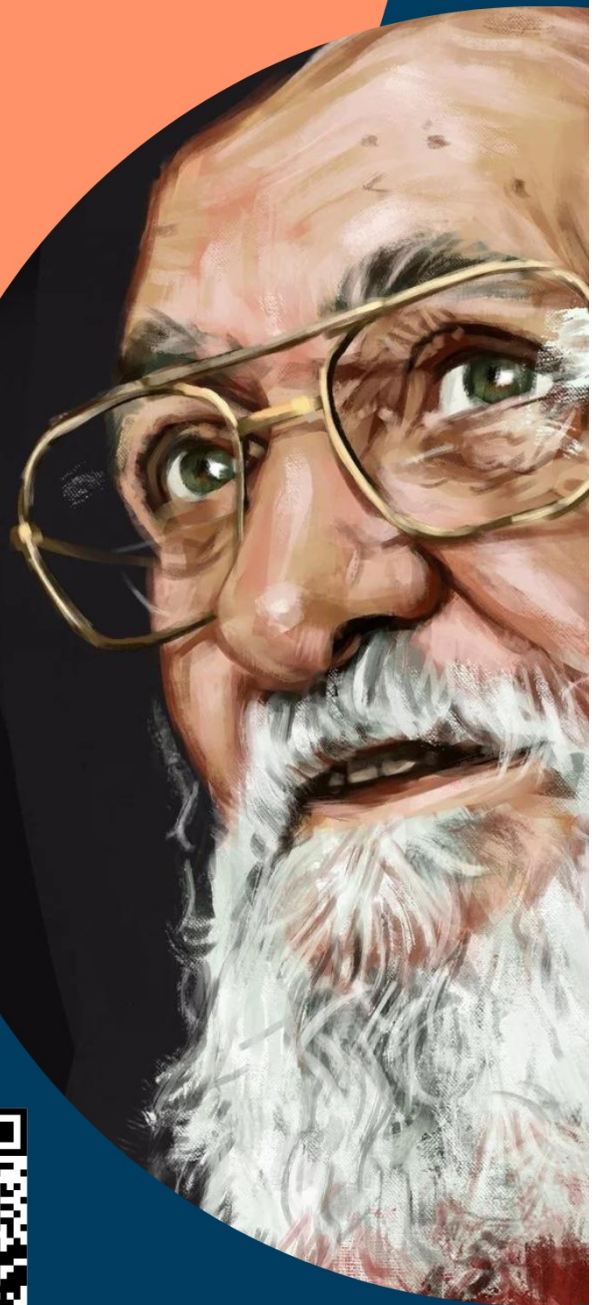
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*